

Tarifs préférentiels chez les partenaires des Réseaux Studentcare*

Économisez davantage !

- Votre couverture**
Vous pouvez consulter le ou la spécialiste de votre choix et vous recevrez le remboursement prévu par le Régime.
- Rabais des Réseaux Studentcare**
Les spécialistes de nos Réseaux vous donnent accès à des tarifs préférentiels.

Voici un exemple de réclamation en utilisant le Réseau dentaire Studentcare :

70 % + 30 % Couverture totale : 100 %

70 à 100 % d'économies chez le dentiste

Les dentistes membres du Réseau dentaire Studentcare vous accordent des rabais de 20 à 30 % sur leurs honoraires.

Ajoutés à votre couverture, vous obtenez une économie de 70 à 100 %.

* Studentcare et l'assureur ne se portent pas garants et n'assument aucune responsabilité quant à l'utilisation de leurs services.

Le régime le plus populaire sur le campus

Si vous étudiez à l'Université McGill et êtes membre de l'ARM, vous avez accès à l'un des plus importants services sur le campus : le Régime étudiant de soins dentaires de l'ARM. Les nouveaux résidents sont automatiquement inscrits au Régime. Le Régime offre plusieurs bénéfices non couverts par le régime d'assurance maladie provincial.

Nous vous invitons à vérifier si vous êtes déjà couverte ou couvert par un autre régime (employeur, parent, conjointe ou conjoint). Si tel est le cas, le Régime étudiant demeure intéressant, car vous pourrez obtenir le remboursement de vos frais admissibles (en partie ou en totalité) via votre second régime.



Desjardins Assurances
C. P. 3950
Lévis (Québec) G6V 8C6
1 866 647-5013
Couverture dentaire assurée par **Desjardins Assurances**
Numéro de contrat : **Q1090**
Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Pour déterminer si ces couvertures vous conviennent, pour obtenir plus de détails ou pour communiquer avec un ou une représentante en assurance, visitez www.studentcare.ca.

Des questions ? Communiquez avec nous



Scanne le code QR pour plus de détails sur ton Régime.

www.studentcare.ca

NOTE : le présent document fournit un résumé des garanties. Il ne constitue pas une description complète des couvertures, des restrictions et des exclusions. Veuillez vous rendre au www.studentcare.ca pour connaître l'ensemble des conditions et exclusions applicables.



Association des résidents de McGill



**En profiter.
Pendant qu'on est là.**

2023-2024

Régime étudiant de soins dentaires de l'ARM

Numéro de contrat
Q1090 (Desjardins Assurances)

STUDENTCARE_BRO_FR_ARM_07-23

Profitez d'une couverture dentaire

Régime dentaire



Examens
Plombages

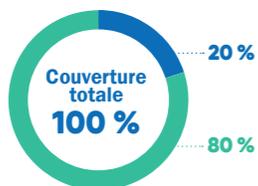
Extractions de dents de sagesse
Nettoyages

Traitement de canal
Et plus encore !

● Portion couverte ● Rabais du Réseau dentaire Studentcare

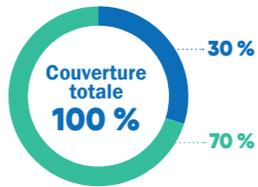
Services de prévention

- Extractions de dents incluses



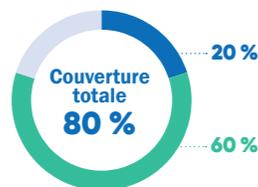
Services de prévention

- Examens
- Nettoyages



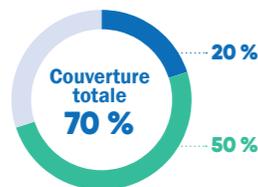
Services de base

- Restaurations mineures (plombages)
- Chirurgies buccales
- Endodontie (traitement de canal)
- Parodontie (traitement des gencives)



Restaurations majeures

- Couronnes
- Ponts
- Implants dentaires



À un prix exceptionnel

Voyez par vous-même !



* Il s'agit d'un Régime annuel. Les étudiantes et étudiants y seront donc inscrits pour un an.

** Le coût est automatiquement ajouté à vos retenues salariales.

Toute la famille en profite

Étendez votre couverture à vos proches !

Vous pouvez inscrire les membres de votre famille (conjointe ou conjoint et enfants) en payant des frais supplémentaires aussi avantageux que les vôtres. Les conjointes et conjoints de fait sont admissibles.

+1
Ajoutez une personne à charge pour
332,60 \$
pour une couverture annuelle

∞
Ajoutez un nombre illimité de personnes à charge pour
665,20 \$
pour une couverture annuelle

Pour inscrire vos proches, remplissez le formulaire d'inscription (disponible à www.studentcare.ca) et envoyez la par courriel à votre personne-ressource. Ensuite envoyez le document accompagné d'un chèque pour le paiement à l'intention de Studentcare au **1200 avenue McGill College, bureau 2200, Montréal, QC, H3B 4G7.**

Avec toute la flexibilité souhaitée

Réclamations et remboursements rapides

Les instructions et les formulaires de réclamation sont disponibles en ligne sur www.studentcare.ca.

Vous pouvez vous inscrire sur le portail web de Desjardins Assurances afin de soumettre vos demandes en ligne, vérifier l'état de vos réclamations, et configurer un dépôt direct.

Période d'interruption - Délai de traitement des réclamations pour les nouveaux résidents

Le processus des demandes est retardé pour les nouveaux résidents pendant les six premières semaines de l'année d'assurance, tandis que les listes d'inscriptions sont finalisées. Pendant ce temps, vous êtes tout de même couvert par le programme et vous pouvez soumettre des réclamations, cependant les remboursements ne seront envoyés qu'après la période d'interruption.

La période de retrait et de changement de couverture

1^{er} au 31 juillet 2023

Le régime est une cotisation automatique non obligatoire (CANO).

Tout retrait ou modification de couverture peut être complété à l'aide du formulaire de retrait disponible auprès du service de la paie. Veuillez noter que les retraits sont permanents, ce qui signifie que vous le resterez pour la durée de votre séjour en tant que résident à McGill.

Si vous avez déjà choisi de vous retirer dans le passé, vous le resterez pour la durée de votre séjour en tant que résident à McGill à moins de vous ré-inscrire. Si vous souhaitez vous inscrire de nouveau, veuillez en informer votre personne-ressource et remplir le formulaire en conséquence.

Pour une description complète de la couverture et l'obtention de votre numéro de certificat, visitez www.studentcare.ca

Qu'attendez-vous ?
Tirez le meilleur de votre couverture !